



ACFA

Régionale de Centralta

2021-2022

C.P. BOX 328 Legal, AB T0G 1L0

780-961-3665

centralta@acfa.ab.ca

www.acfa.ab.ca/centralta

Votre Association canadienne française de l'Alberta pour la région de St-Albert, Morinville et Legal.



1er avril 2021– 31 mars 2022

Rapport Annuel



Bon 45^e anniversaire
ACFA régionale de Centralta!

Fiers de notre Centre Communautaire à Legal! Pour réservations: 780-961-3665

Table des matières

Ordre du jour	3
Présence 2021	4
Procès-Verbal de l'AGA 2021	5-10
Rapport du président.....	11-15
Rapport du Fonds de dotation de la francophonie de Centralta	16-17
États financiers au 31 mars 2022 ...	18-29
Photos des activités passées	30-35



Conseil d'administration 2021-2022

Président: Clément Lapointe

Vice-Président: Anamaria Vallejo

Trésorière: Alexandra Riduet

Secrétaire: Chantal Dussault

Conseiller: Gilbert Cantin

Conseillère jeunesse: Daphnée Lapointe

Conseiller: Vacant

Conseiller: Vacant

Représentant de l'école Alexandre Taché: Gillian Anderson

Représentante de l'école Citadelle: Vacant

Représentante de l'école La Mission: Mélanie Drouin, Dominique Ruhl, Mélanie Dallaire

Représentant de la Société Touristique de Centralta: Ernest Chauvet

Équipe de l'ACFA Centralta

Directrice régionale: Josée Côté

Concierge: Jacques Martel

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ACFA RÉGIONALE CENTRALTA

Samedi 18 juin 2022 à 2:00pm

Au centre communautaire Centralta

5109-46e rue, Legal.

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Élection d'un (e) président d'Assemblée
4. Élection d'un (e) secrétaire d'Assemblée
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2021
7. Présentation des rapports financiers
8. Nomination d'un vérificateur comptable
9. Rapport annuel de la présidence
10. Élection d'un président d'élection
11. Élection de la présidence et du conseil d'administration

Varia: 12.1 Rajout des Statuts et Règlements Article 35. pour la composition du CA

Pour éviter la collusion, la composition complète du Conseil d'Administration ne peut contenir plus de 2 membres de la même famille immédiate. Sinon si un ou plusieurs autres membres de la même famille joins le Conseil d'Administration, ils n'auront pas de droit de vote.

12.2 Rajout de l'Article 35

Deux membres de la même famille immédiate ne peuvent occuper une position de signataire (Président, Vice-Président et trésorier), ni occupé une position de l'exécutif.

12.3 Rajout Section 6.7 Article 44

Pour éviter un conflit d'intérêt, si un membre du Conseil d'Administration est relié directement avec un employé de l'ACFA de Centralta, il ou elle devra s'abstenir de toutes décisions concernant cet employé.

13. Clôture de l'Assemblée

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE – 12 Juin 2021

PRÉSENCES en VIRTUELLES

#	Noms	Lieu de résidence
1	Josée Côté	St. Albert
2	Gilbert Cantin	St. Albert
3	Pierre Damour	Rochester
4	Odette Damour	Rochester
5	Alexandra Riduet	Morinville
6	Gilles Marchesseault	Morinville
7	Ernest Chauvet	Sturgeon County
8	Julie Bédard	Westlock
9	Eric Carrière	Westlock
10	Clément Lapointe	Morinville
11	Patricia Diamond	Morinville
12	Daphnée Lapointe	Morinville
13	Florianne Lapointe	Morinville
14	Marie-Ange Lapointe	Morinville
15	Mélanie Drouin	Sturgeon County
16	Stéphanie Lebel	St. Albert
17	Nicolas Martin	St. Albert
18	Guylaine Jacques	Bon Accord
19	Lucie-Marie Roy	Morinville
20	Chantal Dussault	St. Albert
21	André Noël	Morinville virtuel
22	Patricia Noël	Morinville virtuel
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		

INVITÉS

30	Jean-François Tremblay	Edmonton
31	Nathalie Boutin	Edmonton
32	Simon Belzile	Edmonton
33	Sandra Hassan Farah	Edmonton
34	Patriciane Nankoua	Edmonton
35	Colin Champagne	Edmonton
36	Étienne Alary	Edmonton
37		

PROCÈS-VERBAL
Assemblée générale annuelle 2021

12 juin 2021, 14h17

Virtuellement par Zoom

1. Bienvenue et ouverture de la réunion

Clément Lapointe (président) souhaite la bienvenue à tout le monde, ajoute que la réunion est enregistrée que ceux et celles qui ne désirent pas être enregistrer peuvent éteindre leur caméra. Puis, il fait la lecture de l'énoncé de reconnaissance des territoires.

Remercie Patrimoine Canadien pour leurs appuis financiers ainsi qu'Alberta Foundation for the Arts et Sturgeon Adults Learnings qui sont les principaux bailleurs de fonds.

Il souligne la présence de Mme Patriciane Nankoua représentante du Centre du Conseil d'Administration du l'ACFA Provincial. M. Colin Champagne gestionnaire du développement communautaire du Secrétariat Provincial de l'ACFA, M. Étienne Alary directeur du Conseil de développement Économique de l'Alberta et M. Simon Belzile de la firme comptable Bergeron & Co.

2. Vérification du quorum

Question de Guylaine Jacques: Est-ce que les personnes doivent être devant l'écran ou à côté?

Réponse: Ils peuvent à côté sans être à l'écran.

Vérification du quorum par Julie Bédard. L'assemblée a quorum lorsqu'il y a au moins 20 personnes. On compte donc 22 votants en lignes et 7 observateurs.

3. Nomination d'un (e) président d'assemblée

Clément Lapointe propose Pierre Damour comme président d'assemblée secondée par Gilbert Cantin. Monsieur Pierre Damour Accepte. Adopté à l'unanimité.

4. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée

Pierre Damour propose Nathalie Boutin comme secrétaire d'assemblée secondé par Odette Damour. Nathalie accepte. Adopté à l'unanimité.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est affiché à l'écran pour faciliter le suivi. De plus, Pierre porte à l'attention 3 points au varia concernant des modifications aux statuts et règlements. Il en fera la lecture des articles et des modifications au moment opportun. Il demande s'il y a d'autres changements ou ajout?

Clément Lapointe propose l'adoption de l'ordre du jour. Appuyée par Guylaine Jacques. Adopté à l'unanimité

6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle 2020

Pierre demande si tous sont en accord de ne pas lire, aucune réponse.

Gilbert Cantin propose l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 19 septembre 2020, tel qu'amendé, appuyé par Julie Bédard. Adopté à l'unanimité.

7. Présentation du Rapport financier

M. Simon Bélisle présente les états financiers du 1 avril 2020 au 31 mars 2021.

État des résultats: Surplus de 11 341,00\$ est dû à une décroissance des activités culturelles à comparer du déficit de l'an passé qui était de 13 702,00\$.

État des résultats de l'ACFA de Centralta, les revenus totaux sont 238 000,00\$ semblable à l'an passé 251 000,00\$. (Moins de revenu locatif sur les salles) en raison de la fermeture du COVID.

Le patrimoine reste identique, les amortissements et les apports reportés 42 000,00\$ (ne change pas régulièrement d'une année à l'autre).

Les activités culturelles 16 000,00\$ (inclus les ventes par exemple: cornets, etc...)

Casino 2000,00\$ et d'autres choses pour 238 000,00\$ en 2021 comme revenu.

Les dépenses: 197 000,00\$ en 2021 comparé à 239 000,00\$ en 2020. Grosse réduction surtout dans les salaires de 103 000,00\$ à 71 000,00\$.

Augmentation dans les activités culturelles donc certaine avant COVID (inclus le sirop d'érable)

Réduction des entretiens et réparations de 19 000,00\$ à 12 000,00\$.

État des résultats: Surplus de 41 107,00\$ est dû à une décroissance des activités culturelles à comparer du déficit de l'an passé qui était de 11 340,00\$.

Tour des questions :

Question de Guylaine Jacques: Est-ce que c'est parce qu'il y a moins d'activités ou la diminution des salaires qui résulte ce gros surplus?

Réponse: C'est surtout dans les salaires. Josée mentionne qu'à partir du 16 mars Julie a été mis sur le chômage dû au COVID et jusqu'à son réengagement à la fin octobre lorsque les locations pourront recommencer. Pour sa part Josée travaillait de la maison, ce qui a permis de tenir les frais de chauffage et d'électricité au minimum. Il y aura une autre diminution l'an prochain car elle est retournée sur le chômage encore dû au COVID.

Josée ajoute qu'elle a fait beaucoup de partenariat avec les autres ACFA. C'est une des raisons que les activités culturelles ont été plus hautes car les partenariats avec les collègues ont réduit les coûts.

Les dépenses ont été au minimum dont les frais des fournisseurs tel que le gaz, l'électricité et l'eau ont diminué n'ayant personne dans le centre.

État de l'évolution de l'actif net de 321 000,00\$ à la fin de l'année 127 274,00\$ a été investi dans l'immobilisation du centre et le restant est passé de 149 000,00\$ à 193 000,00\$ une importante augmentation pour l'ACFA.

Bilan au 31 mars les actifs totaux: 1 436 766,00\$ (reflète une diminution des locations dû au COVID).

Passif: 29 488,00\$ en court revenu reporter de 16 670,00\$ (l'argent du Casino pas dépensé).

Question de Gilbert Cantin: Comment on se compare financièrement avec les autres ACFA?

Réponse: Toutes les ACFA sont différentes, car celle-ci a un centre communautaire et il est gros. De plus, elles ne sont pas vraiment comparables les unes des autres.

Ce qui est beau c'est que l'actif net a augmenté de 40 000\$ et il n'est pas investi dans l'immobilisation. C'est une monté d'environ 193 000\$ cela signifie que vous avez de la liquidité pour un gros événement, une grosse réparation au centre.

Ernest Chauvet remercie Josée pour la belle gérance qui a été faite cette année.

Gilbert Cantin propose l'acceptation des états financiers pour l'année 2020-2021 secondé par André Noël. Adopté à l'unanimité.

8. Nomination d'un vérificateur comptable

Guylaine Jacques propose que la firme Bergeron & Co. ait en charge de la vérification comptable pour l'année 2021-2022, appuyé par Clément Lapointe. Adopté à l'unanimité.

9. Rapport annuel du Président: Clément Lapointe fait la lecture du rapport annuel

Clément mentionne qu'à chaque année l'ACFA remet une bourse pour chacune des écoles franco-phones qui répondent aux critères. Ainsi, elles peuvent offrir des activités culturelles en français. Cette année les écoles La Mission et Alexandre Taché grâce à leur représentant Mélanie Drouin pour La Mission et Jean-François Tremblay pour Alexandre Taché recevront une bourse de 650\$ pour leur Société de parents afin d'avoir rempli les critères et avoir assister aux réunions de l'ACFA durant toute l'année.

10. Élection d'un président d'élection

Pierre Damour propose Ernest Chauvet comme président d'élection. M. Ernest Chauvet accepte. Adopté à l'unanimité.

11. Élection du Conseil d'Administration

Poste de Conseillers: M. Chauvet mentionne que deux postes de conseillers ont été comblés durant l'année. Les personnes doivent être réélues à l'assemblée générale annuelle. Donc Mme Alexandra Riduet et Mme Daphnée Lapointe.

- Gilbert Cantin propose Alexandra Riduet comme membre du CA secondé par Odette Damour.
- Gilbert Cantin propose Daphnée Lapointe comme membre du CA secondé par Julie Bédard

Ernest Chauvet demande aux deux candidates si elles acceptent. Alexandra et Daphnée acceptent par vidéoconférence. Après 3 appels de candidature pour les postes de conseillers, Alexandra et Daphnée sont nommées par acclamation.

Question de Gilbert Cantin: Demande si les personnes peuvent se proposer eux-mêmes?

Réponse: oui

Aucune autre nomination.

Question de Guylaine Jacques: Demande est-ce qu'une famille peut-être sur le CA. Elle pense que le conseil ne sera pas impartial.

Réponse de Josée: Il n'y a aucun Damour sur le Conseil et Odette est sur son dernier mandat et Carl a démissionné. Elle ajoute que les personnes qui sont là, veulent s'impliquer. Son conjoint fait parti du CA mais dès qu'il est question de son salaire, chiffre ou autre la concernant il s'abstient. Pour ne pas avoir de conflit d'intérêt.

Suggestion de Guylaine Jacques: Elle aimerait que le Conseil d'Administration ait une politique sur les conflits d'intérêts pour la prochaine AGA. Le point avait déjà été apporter dans les années ultérieures mais aucune action n'avait été pris. Il devrait y avoir une politique sur les conflits d'intérêts dû au membre de même famille dans le CA.

Réponse: Il y a toujours eu plus d'une personne de la même famille sur le CA. Il n'y a pas eu de conflits d'intérêts.

Commentaire d'Alexandra Riduet: Elle mentionne que les nouveaux membres ne savent pas comment cela fonctionne dans l'organisme. Elle préférerait que les personnes se proposent au lieu d'être nommé.

Réponse de Josée: Le CA est là pour discuter des activités qui peut être fait , c'est un groupe de discussion où les activités planifiées sont budgétées/suggérées/approuvées par le Conseil et son mandat est de promouvoir le français.

Poste de Présidence:

Ernest Chauvet demande à Clément Lapointe s'il désire rester au poste de présidence, Clément accepte. Après 3 appels de candidature pour le poste de président, Clément est nommé par acclamation.

Ernest Chauvet remet l'assemblée à Pierre Damour.

Applaudissement aux nouveaux membres.

12. Varia :

12.1 Changement des statuts et règlements pour l'Article 36: Pierre fait la lecture de l'article original ainsi que les modifications proposées:

A. **Original:** Le président de l'ACFA régionale est élu pour un terme d'une année seulement et ne peut être réélu que 3 fois consécutifs.

B. **Modification:** Le président de l'ACFA régionale est élu pour un mandat ferme de 2 ans et ne peut être réélu que 3 fois consécutivement.

Commentaire: Ernest mentionne qu'un mandat de 2 ans c'est avantageux pour la continuité. Point positive: le président est la plus longtemps peut avancer les dossiers, vis-à-vis les municipalités et les partenaires. Gilbert ajoute des gros dossiers sont à venir et que la stabilité dans ceux-ci sera plus favorable.

Ernest Chauvet propose le changement au mandat du président élu pour un mandat de 2 ans pour le poste de présidence et ne peut être réélu que pour 3 mandats consécutifs. Secondé par Gilbert Cantin. Adopté à l'unanimité.

Question Guylaine Jacques: Est-ce que le président est élu pour une année et par la suite 2 ans jusqu'à 3 années (mandat) consécutifs?

Réponse: Non, un terme de 2 ans et ne peut être réélu jusqu'à 3 mandats consécutivement pour un total de 6 ans.

Question M. Étienne Alary: Est-ce que le mandat de Clément avec le nouveau règlement entre en fonction tout de suite pour les deux ans ou cela s'appliquera que l'an prochain?

Réponse: C'est au président d'en débattre présentement, s'il veut commencer un terme de 2 ans cette année ou il peut faire son année et le nouveau règlement entrera en vigueur l'an prochain.

Clément ajoute que cette proposition a été apporté dû à la situation avec l'école Citadelle et la Conseil Scolaire Centre Nord. Il ajoute qu'il a approuvé de commencer un mandat de 2 ans et cela n'empêche en rien qu'après son mandat de 2 ans il peut refuser un renouvellement.

Pierre Damour clarifie le commentaire de M. Étienne Alary est de continuer un an et que le nouveau terme de deux ans commencerait l'an prochain. Et demande à Clément Lapointe s'il est d'accord.

Clément a mentionné que la discussion doit être faite avec le CA. Car c'est le CA qui lui a demandé de faire 2 ans. Car il a été élu sur les anciens règlements et l'application du nouveau est l'an prochain.

M. Étienne Alary mentionne qu'étant déjà élu sur les anciens règlements donc cela devrait être 1 an cette année et mandat de 2 ans commenceraient l'an prochain.

Josée ajoute que comme c'est le 2ième mandat comme président de Clément, il ne pourrait avoir qu'un autre pour 2 ans.

Guylaine mentionne que les statuts et les règlements votés aujourd'hui commencera l'an prochain. Est-ce que le mandat recommence à zéro dû au 2 ans. Réponse Pierre mentionne que les statuts et les règlements présentement est au maximum de 3 mandats de 2 ans.

Le président est élu pour un terme de 2 ans, elle ne peut être réélu que pour 3 mandats consécutifs. Proposé par Ernest secondé par Gilbert, adopté à l'unanimité

12.2 Changement aux règlements de l'article 26 et 34:

A Original: Le conseil d'administration est composé d'un minimum de 5 membres et d'un maximum de 10 membres. Incluant:

- Président
- Vice-Président
- Secrétaire
- Trésorier
- Conseillers
- Représentant des écoles; Citadelle, La Mission et Alexandre Taché sont membre ex-officio élu par leur Conseil d'école respectif.

B Modification: Le Conseil d'administration est composé d'un minimum de 5 membres et d'un maximum de 12 membres dont;

- Président
- Vice-Président
- Trésorier
- Secrétaire
- 2xConseillers
- Représentant des écoles; Citadelle, La Mission et Alexandre-Taché sont membre ex-officio élu par leur conseil d'école respectif.
- Un poste réserver pour un conseiller jeunesse, âgé entre 16 ans et 25 ans; et
- La Société Touristique de Centralta soit un membre ex-officio élu par son Conseil d'Administration.

Question de Gilbert: Comment le poste de conseiller jeunesse sera défini de quel âge à quel âge?

Réponse: Le Conseiller d'Administration ne l'a pas mentionné. **Josée** répond de 16 à 25 ans.

M. Étienne Alary mentionne qu'il y a peut-être une directive existante au Secrétariat Provincial pour la catégorie jeunesse. Sinon la proposition peut être acceptée pour les 16 à 25 ans.

Le plus jeune membre est Daphnée pourrait avoir la position jeunesse, ce qui donne l'opportunité d'ouvrir deux positions car le CA compte 4 membres élus avec le président. Pour avoir un CA légal il manque une personne.

Question André Noël: Une personne de 19 ans, 20 ans ou 21 ans est choisit comme conseiller a-t-il droit de vote?

Réponse: Tous les conseillers ont les même pouvoir.

Question André Noël: Est-ce que cela change le quorum lorsqu'il y a un vote demandé?

Réponse de Josée: Le quorum est 50% +1. S'il y a égalité c'est le président qui a le droit parole et c'est lui qui va faire la différence.

Gilbert Cantin propose les modifications de l'article 26 et 34 tel que mentionné. Secondé par Ernest Chauvet. Adopté à l'unanimité

12.3. Changement aux règlement de l'article 39:

A Original: Le Conseil d'Administration doit se réunir au moins 10 fois par année. Si le CA a une fonction décisionnelle. Il doit se réunir au moins 4 fois.

Modification: À moins de dispositions contraires aux présents règlements et à la suite de l'approbation de tous les administrateurs, une réunion du Conseil d'Administration peut être tenue en présentiel ou par tout moyen de télécommunication téléphonique ou électronique ou autre, dans la mesure où il permet à toutes les personnes de participer à la réunion et de communiquer les uns avec les autres simultanément et intensément.

- A. L'administrateur qui participe à la réunion à l'aide d'un moyen de télécommunication est réputé, pour l'application des présents règlements, être présent à la réunion.
- B. Toutes les autres conditions concernant la convocation, le vote et le déroulement de la réunion sont applicables conformément aux dispositions des présents règlements.

Commentaire de Gilbert Cantin: Il est nécessaire de faire ce règlement dû à la pandémie, plusieurs réunions ont dû se faire en ligne et ce n'est pas légal car ce n'est pas dans les Statuts et Règlements.

-Gilbert Cantin propose les changements aux Statuts et Règlements de l'article 39, afin d'inclure la communication en ligne ou téléphonique. Secondé Clément Lapointe, Adopté à l'unanimité.

-Guylaine Jacques propose que d'ici la prochaine AGA, en 2022, soit présentée une politique sur les conflits d'intérêts afin d'être votée par les membres. Secondé par Pierre Damour.

Commentaire d'André Noël: Toute organisation doit avoir une politique sur le conflit d'intérêt. Cette situation est différente d'un conflit d'intérêt et une collusion. C'est plutôt la composition du conseil. Gilbert d'ajouté, que c'est pour empêcher la collusion qu'une famille au complet soit sur le CA et qu'ils fassent ce qu'ils veulent.

Question d'André Noël: Est-ce qu'on peut élire 5 membres de la même famille dans le Conseil?

Réponse de Guylaine Jacques: Le conflit d'intérêt réel et perçus sont les deux valides, ils doivent être notés et avoir une politique bien établie.

-Pierre Damour propose la proposition de Guylaine soit adoptée et mis au rapport de l'AGA et que le Conseil d'Administration s'assoie et rédige pour spécifier dans les Statuts et Règlements le nombre de la même famille dans la composition du CA afin d'éviter les conflits.

Gilbert Cantin propose une politique sur le Conflit d'intérêt et le nombre de membre de la même famille sur le Conseil d'Administration et qu'elles soient présentées à l'AGA de 2022. Secondé par Odette Damour. Adopté à l'unanimité

Pierre Damour passe la parole à Patriciane Nankoua (représentante du Conseil d'Administration du Secrétariat Provincial)

-Il travaille sur la modernisation des lois sur les langues officielles ainsi que la politique sur la francophonie. Ce qui a été remarqué lors du recensement car ils portaient sur des questions spécifiques car le Gouvernement Fédéral a besoin des vrais chiffres afin de donner les bons services.

-Nouvelle vision du journal Le Franco qui tient compte des souhaits des membres francophones.

-ACFA Provincial est en année d'élection et les postes ouverts sont: Président et 12 postes de conseillers qui sont publiés sur le site web du Provincial.

Pierre remercie tous les membres qui se sont impliqués dans le Conseil d'Administration cette année soit: Clément, Odette, Alexandra, Gilbert, Daphnée, Mélanie, Jean-François, Ernest, Sylvie et Marie-Hélène. Sans oublier les employés de la direction: Josée Côté, adjoint administrative Julie Bédard et le concierge Jacques Martel durant ce temps de pandémie.

Pierre remet la parole à Clément.

13 Clôture de l'assemblée

Clément remercie M. Damour et particulièrement à Mme Odette Damour pour son appui durant toute l'année. Odette Damour propose la levée de l'Assemblée. Appuyé par Gilbert Cantin à 15h48.

Adopté à l'unanimité

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Chers invités et membres de l'ACFA,

L'année 2021-2022 a été une année de résilience et d'apprentissage de nouvelles technologies encore une fois avec la pandémie du COVID, nous avons dû se réinventer et s'adapter à ce nouveau défi. Pour célébrer notre saison des sucres et les carnivals dans les écoles, nous avons confectionné des petits cornets à la tire d'érable emballés individuellement, ainsi les écoles d'immersions et francophones de Centralta et même certaines écoles d'un peu partout de la province ont pu se sucrer le bec grâce à nos petits cornets et même certaine villes comme Beaumont et Morinville en ont commandé. Nos festivités planifiées pour souligner le mois de la francophonie en mars ont eu lieu avec un retour tranquillement à nos activités en présentielles. Nous avons fait notre lever de drapeau avec les dignitaires fédéral et provincial M. Nally ainsi que M. Stephen Dafoe maire adjoint de la ville de Morinville ont pu faire une élocution. Cette année nous avons fait une levée de drapeau à l'intérieur du Morinville Community Cultural Centre, ainsi nous avons pu diffuser notre cérémonie de manière hybride et présenter également le vidéo du discours de M. Lloyd notre membre de la chambre des communes fédérales, sans problème technique comme l'an dernier.

Comme vous avez sûrement constater nos bureaux et le centre communautaire sont réouverts mais avec encore du télétravail à l'occasion. Car notre directrice a été encore une très bonne partie de l'année la seule employée, pour accomplir toutes les tâches. Cet été, nous avons un employé d'été dans le poste d'agent d'informations communautaires qui pourra aider notre directrice dans les activités planifiées. Il me fait donc plaisir de souhaiter la bienvenue parmi nous à Sheyla Soler Sobrado

Outre l'utilisation du centre par le Conseil scolaire Centre-Nord, qui prendra fin en aout 2022 avec la construction de la nouvelle école Citadelle et la location à la ville de Legal pour des activités communautaire notamment des activités pour les jeunes et les adultes, des cours de Yoga, de « Floor Hockey », de danse en ligne et à claquettes, du « Workout », « Ultimate fitness » et perfectionnement pour le baseball et le hockey y sont offert ! Les organismes de la région tels que la Chambre de commerces de Legal, les 4H de Bon Accord et le club de karaté sont aussi, des utilisateurs de notre centre communautaire ont pu réoffrir leurs activités en respectant les consignes sanitaires imposées.

Le panneau électronique situé sur la rue principale est aussi un important atout pour notre centre et pour notre association. Il permet, entre-autre, de diffuser de l'information dans les deux langues officielles en plus de créer plus de visibilité à l'ACFA. L'utilisation du Centre communautaire Centralta ainsi que du panneau électronique par la communauté environnante est en plein essor grâce au travail de notre directrice Josée Côté.

Du côté de l'ACFA, nous utilisons la même formule gagnante pour monter notre programmation, soit par la création de partenariats avec plus de 24 collaborateurs afin de rejoindre le plus grand nombre de participants et aussi pour augmenter notre visibilité! Nous avons priorisé les activités culturelles virtuelles mais recommençons à refaire des activités en présentiels et avons connu beaucoup de succès lors de ceux-ci.

En avril dernier, dans le cadre de la tournée virtuelle Vis'ART nous avons présenté sur notre page Facebook, le groupe Postscript mettant en vedette les talentueux Paul Cournoyer et Stéphanie Blais. Également en avril, vous avez pu apprécier influence de la plume du nord par Pierrette Requier et Sabine Lecorre-Moore sur notre page Facebook.

Et en mai, nous avons terminé la tournée Vis'ART avec le spectacle d'Isa Cliche sur notre page Facebook. Nous avons également offert une conférence virtuelle deux sœurs sur les pistes du SIA par les deux conférencières Valérie et Rosaly Boutin qui nous parlaient de leur préparation et de l'aventure de traversé le sentier international des Appalaches à la marche.

En juin dernier, après notre AGA Virtuelle nous avons offert gratuitement le spectacle de la talentueuse humoriste Franco-Manitobaine Micheline Marchildon pour nous faire rire avec son humour. De plus, encore cette année, nous avons fait un partenariat avec les 12 autres ACFA régionale pour présenter pour la deuxième année le spectacle virtuel Bienvenue chez nous 2.0 sur notre page Facebook mettant en vedette Pascal Lecours et les mauvais caractères et Daniel Gervais le tout animé par Valécia Pépin pour célébrer la St-Jean Baptise. Avec ce spectacle nous avons eu plus de 400 visionnement et il y avait plus de 150 personnes qui ont regardé le spectacle en direct.

En septembre, pour une deuxième fois, nous avons fait un ciné-parc en collaboration avec la Société CinéMagine, nous avons présenté un film familial qui s'intitulait Mia et le lion blanc, c'est une quinzaine de familles pour un total de 30 personnes de la région de Centralta qui sont venues profiter d'un bon film en sécurité assis dans leur voiture ou à l'extérieur dans les espaces définis.

Nous avons planifié 3 sessions mais nous en avons eu 3 sessions de cours de conversations française en virtuelle et nous affions 2 niveaux soient débutant et avancé, nos cours sont très appréciés par les étudiants.

En novembre, nous avons eu notre traditionnel souper spaghetti pour notre Francothon, la participation d'une vingtaine de personnes de notre communauté ont pu se régaler et ont pu faire un peu de social. Les dons recueillis était pour les 3 fonds de notre région soient : Le fonds Carole D. Fréchette a amassé 785,30\$, le Fonds de la francophonie de Centralta 148,55 \$ et le fonds Henri Lusson a récolté 178,12\$. Nous avons également eu une formation sur la gouvernance que notre conseil d'administration eu suivi. Et finalement, nous avons présenté deux films l'un familial en après-midi Luca de Disney et en soirée pour les adultes French immersion: c'est la faute à Trudeau! Les deux films ont été présenter au Morinville Cultural Community Centre de Morinville et nous avons eu une bonne réception de la communauté.

En décembre, à la demande de la chambre des commerces de la ville de Legal, nous avons fait la concession pour leur marché de Noël. Nous avons organisé également une journée de Noël à notre centre, que les jeunes et moins jeunes présents ont beaucoup apprécié. Cette année encore, nous avons répondu aux lettres du père Noël de l'école d'immersion de Father Jan de St-Albert et ils ont eu la livraison de leurs réponses en main propre du père Noël qui a passé de classe en classe pour leurs remettre. Pour ce qui est de l'école La Mission de St. Albert, le père Noël a fait des appels vidéo dans chacune des classes. Les étudiants ont adoré! Et juste avant le congé des fêtes nous avons le party de Noël du Conseil d'Administration, le premier en 2 ans, ce fut très agréable. Pour conclure ce mois chargé en activités, nous avons présenté le film Papa est devenu un lutin au Morinville Cultural Community Centre, pour une vingtaine de personne cela nous a vraiment mis dans l'esprit de Noël.

En février, pour le Morinville Snowman Festival nous avons été présent aux festivités pour remettre des petits cornets à la tire d'érable. Les festivaliers se sont régalez. Et cela débutait notre saison des sucres, encore cette année en raison des restrictions dû Covid nous avons qu'offert l'option des petits cornets à la tire d'érables.

Le mois de **mars** comme à son habitude est un mois très occupé pour notre ACFA. Nous avons débuté le mois en partageant les 3 films de l'Office National du Film sur notre page Facebook. Notre traditionnelle levée de drapeau en collaboration avec la ville de Morinville, a été un véritable succès plus de 300 élèves de deux écoles d'immersions de Morinville sont venus assister en personne et grâce aux techniciens de Morinville nous avons pu diffuser en direct la cérémonie et le spectacle Circo voyageur d'Aythan Ross qui a suivi. Nos dignitaires qui ont participé à la cérémonie soit en personne ou en nous envoyant un vidéo ont été M. Dane Lloyd en vidéo, M. Dale Nally MLA de Morinville-St. Albert et Ministre des gaz et de l'énergie nous a adressé ses meilleurs vœux, le maire adjoint de Morinville M. Stephan Dafoe et M. Gilbert Cantin Conseiller de notre Conseil d'administration nous ont également partager leur discours.

En soirée, nous avons présenté de façon hybride le spectacle de l'excellent groupe Dépayés de Canmore pour le plus grand bonheur des personnes présentes mais pour celles qui regardaient également en ligne. Le spectacle a été disponible sur notre page Facebook jusqu'à la fin du mois de mars.

Nous avons terminé notre année fiscale en offrant des petits cornets à la tire d'érable emballés individuellement en remplacement de la traditionnelle tire d'érable pour les écoles francophone et d'immersion de Centralta et nous avons même vendu des petits cornets dans d'autres régionales comme à Bonnyville-Cold Lake, Fort McMurray, Rivière-la-Paix, Canmore-Banff, Lethbridge, dans les environs d'Edmonton et même à une école d'immersion de Stony Plain, à la ville de Morinville et celle de Beaumont, ce fut un réel succès plus de 7500 petits cornets fût vendu et ils ont été adorés.

En plus de toutes ces activités, L'ACFA est présente soit en personne ou par vidéoconférence à chaque mois aux rencontres des Chambre de Commerce de St-Albert, Morinville et de Legal afin d'être visible sur le plan politique et municipal et créer des partenariats avec des commerces et autres organismes.

De plus, nous avons cherché à accroître la capacité organisationnelle de l'association et la compétence de nos conseillers et de notre personnel en participant à différentes formations telles que le logiciel Quickbook, formation en Gouvernance, le Forum des Arts et de la Culture, la Rencontre de la Grande famille de l'ACFA, les rencontres de directions des ACFA Franco-Réso, les rencontres des diffuseurs et le Congrès Annuel de la Francophonie albertaine.

Pour pouvoir mener à bien toutes ces activités et ces événements, l'ACFA régionale Centralta a besoin de partenaires et Patrimoine Canada est notre principal bailleur de fonds. À chaque année nous faisons des demandes de subventions et des rapports afin de vous offrir une belle programmation. Cette année, Patrimoine Canada nous a confirmé une subvention 66 000\$!

Pour de plus amples informations sur la programmation de la Régionale, je vous invite à vous inscrire sur notre liste d'envoi de courriel et de consulter les médias sociaux, notamment Facebook et Instagram (page ACFA Centralta), les journaux locaux, l'infolettre mensuelle et pourquoi pas venir visiter nos locaux au Centre Communautaire Centralta car nous sommes réouvert et nous faire part de vos idées! Il nous fera plaisir de vous y accueillir.

Nous vous invitons à vous joindre à nous pour ceux qui ont réservé pour notre souper et suivra le spectacle du groupe Dépayés de Canmore!

Je vous souhaite une bonne après-midi et une bonne réunion.

Merci de votre attention,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Lapointe'.

Clément Lapointe

Président de l'ACFA Régionale Centralta

Edmonton, le 30 août 2021

ACFA Centralta

Objet: État de votre fonds de dotation

Chers amis,

Il nous fait plaisir de vous transmettre par la présente les informations concernant votre fonds de dotation tel que déterminé par la direction et vérifié par notre firme de de vérification pour la fin de l'année financière 2020-2021.

Fonds	Solde D'ouverture au 30 juin 2020	Contributions de 2020-2021-	Montant Redonné en bourse 2020-2021	Allocation Des Bénéfices nets	*Valeur Marchande au 30 juin 2021	Montant Pouvant être Distribué en 2021-2022
ACFA Centralta	61 705\$	442\$	(1950\$)*	7598\$	67 795\$	2160\$

*inclut les bénéfices nets au 30 juin 2021

* 3 bourses d'un montant de 650\$ chacune va être remis au Société de parents des écoles, La Mission, Alexandre Taché et Citadelle et seront dans le rapport du fonds d'août 2021

L'équipe de la Fondation est engagée à maintenir une gestion financière responsable. Je vous invite à communiquer avec moi ou avec notre directeur Joël F. Lavoie au 780-999-2085, si vous

- avez des questions;
- désirez continuer de faire grandir votre fonds par un don dans le cadre du Francothon;
- voulez son aide pour planifier la promotion et le développement de votre fonds;
- Désirez de l'information sur les dons de titres cotés en bourse qui permettent de bons avantages fiscaux;
- Voules discuter d'un testament possible.

Nous profitons de cette lettre pour vous inviter à participer à l'assemblée générale annuelle de La Fondation par vidéo-conférence jeudi 24 septembre à 18h00. Pour vous brancher: <https://us02web.zoom.us/j/84635603589>

Merci de donner généreusement à la francophonie albertaine.

Éric Préville
Président

Nous tenons à remercier Mme Gillan Anderson qui est la représentante de la Société de parents de l'école Alexandre Taché de St. Albert. Qui grâce a son assiduité et son implication lors de nos conseils d'administration, a permit de répondre aux critères pour se qualifier à la bourse pour leur Société de parents. Nous heureux de remettre cette bourse de 650\$ à la Société de parents pour que les élèves de l'école Alexandre Taché puissent en bénéficier.

La Fondation
franco albertaine

Bureau 315 8627, rue Marie-Anne-Gaboury
Edmonton AB T6C 3N1

0008627
DATE 1 8 0 6 2 0 2 2
J J M M A A A A

Payez Six cent - cinquante \$ 650.00

à l'ordre de Société de Parents de l'école Alexandre Taché

Fonds de dotation de l'ACFA CENTRALTA E. Prévill

Pour une francophonie albertaine autonome, dynamique et valorisée

N° d'enregistrement d'organisme de bienfaisance 89691 2755 RR0001

Nous tenons à remercier Mme Mélanie Drouin, Mme Dominique Ruhl, Mme Stéphanie Richard, Mme Mélanie Dallaire Rihab Alaya qui l'une d'entre vous a assisté à nos réunions de Conseil d'administration pour représenter la Société de parents de l'école La Mission de St. Albert. Qui grâce a leurs assiduités et leurs implications lors de nos conseils d'administration, nous sommes heureux de remettre cette bourse de 650\$ à la Société de parents pour que les élèves de l'école La Mission puissent en bénéficier.

La Fondation
franco albertaine

Bureau 315 8627, rue Marie-Anne-Gaboury
Edmonton AB T6C 3N1

0008627
DATE 1 8 0 6 2 0 2 2
J J M M A A A A

Payez Six cent - cinquante \$ 650.00

à l'ordre de Société de Parents de l'école La Mission

Fonds de dotation de l'ACFA CENTRALTA E. Prévill

Pour une francophonie albertaine autonome, dynamique et valorisée

N° d'enregistrement d'organisme de bienfaisance 89691 2755 RR0001

**ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ALBERTA
RÉGIONALE CENTRALTA**

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2022



**ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ALBERTA
RÉGIONALE CENTRALTA**

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2022

CONTENU

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 9

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Association Canadienne-Française de l'Alberta Régionale Centralta

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Association Canadienne-Française de l'Alberta Régionale Centralta, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et les états des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Association Canadienne-Française de l'Alberta au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du Canada.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, l'entité tire des produits d'activités culturelles, cours de français et autres ventes dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'entité et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits d'activités culturelles, cours de français et autres ventes, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021, de l'actif à court terme aux 31 mars 2022 et 2021, et de l'actif net aux 1 avril 2021 et aux 31 mars 2022 et 2021. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2021, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilité de la direction et responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

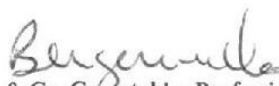
Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Notre conclusion s'appuie sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Edmonton, AB
3 juin 2022


Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés

**ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ALBERTA
RÉGIONALE CENTRALTA
ÉTAT DES RÉSULTATS
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
PRODUITS		
Revenus locatifs	\$ 109,978	\$ 105,350
Ministère du Patrimoine canadien	71,300	70,000
Amortissement des apports reportés	41,424	42,325
Activités culturelles, cours de français et autres ventes	23,110	16,767
Autres contributions	3,000	1,250
Casino	2,177	2,072
Alberta Foundation for the Arts	1,266	180
Intérêts	739	482
Cotisations	<u>75</u>	<u>492</u>
	<u>253,069</u>	<u>238,918</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	69,447	70,887
Amortissement des immobilisations corporelles	47,073	46,880
Services publics	28,550	24,607
Dépenses d'activités culturelles	13,959	18,934
Assurances	9,787	10,268
Sous-traitant	9,305	900
Entretien et de réparations	7,207	12,358
Honoraires professionnels	3,975	4,174
Fournitures et frais de bureau	2,603	2,321
Frais bancaires	2,009	1,059
Téléphone	1,947	1,826
Déplacements	1,525	686
Publicité et relations publiques	1,420	1,049
Cotisations et abonnements	898	890
Formation	<u>-</u>	<u>972</u>
	<u>199,705</u>	<u>197,811</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORTS AUX CHARGES	\$ <u>53,364</u>	\$ <u>41,107</u>

ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ALBERTA
RÉGIONALE CENTRALTA
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

ACTIF NET	Investi en immobilisations	Grevé d'affectations	Non-grevé d'affectations	Total 2022	Total 2021
Solde au début de l'exercice	\$ 127,274	\$ -	\$ 193,715	\$ 320,989	\$ 279,883
Excédent des produits sur les charges	(5,649)	-	59,013	53,364	41,107
Investis en immobilisations corporelles	<u>1,281</u>	<u>-</u>	<u>(1,281)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	\$ <u>122,906</u>	\$ <u>-</u>	\$ <u>251,447</u>	\$ <u>374,353</u>	\$ <u>320,990</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

3.

Bergeron & Co.

**ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ALBERTA
RÉGIONALE CENTRALTA
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 mars 2022**

ACTIF	<u>2022</u>	<u>2021</u>
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (Note 3)	\$ 188,843	\$ 129,457
Comptes à recevoir (Note 4)	9,613	4,843
Dépôt à terme, 1,40 %, échéant le 5 décembre 2022 (Note 7)	78,532	-
Frais payés d'avance	<u>5,104</u>	<u>6,008</u>
TOTAL DE L'ACTIF À COURT TERME	282,092	140,308
PLACEMENTS (Note 5)	4,878	82,896
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 6)	<u>1,167,771</u>	<u>1,213,563</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>\$ 1,454,741</u>	<u>\$ 1,436,767</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et charges à payer	\$ 8,995	\$ 6,736
Taxes sur les produits et services	2,990	4,022
Revenus reportés (Note 8)	14,493	16,670
Loyers perçus d'avance et dépôts de sécurité	<u>9,045</u>	<u>2,062</u>
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME	35,523	29,490
APPORTS REPORTÉS (Note 9)	<u>1,044,865</u>	<u>1,086,288</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>1,080,388</u>	<u>1,115,778</u>
ACTIF NET		
Actif net investi en immobilisations	122,906	127,274
Actif net non-grevé d'affectation	<u>251,447</u>	<u>193,715</u>
TOTAL DE L'ACTIF NET	<u>374,353</u>	<u>320,989</u>
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	<u>\$ 1,454,741</u>	<u>\$ 1,436,767</u>

Approuvé par les administrateurs:

_____, Administrateur

_____, Administrateur

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.
Bergeron & Co.

**ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ALBERTA
RÉGIONALE CENTRALTA
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	\$ 53,364	\$ 41,107
Additionner (déduire):		
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	47,073	46,880
Amortissements des apports reportés	(41,424)	(42,325)
Revenus de placements réinvestis	<u>(514)</u>	<u>(358)</u>
Changement net des éléments sans effet sur la trésorerie	58,499	45,304
 Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes clients	(4,545)	(3,046)
Intérêts à recevoir	(225)	(124)
Taxes sur les produits et services	(1,033)	6,570
Frais payés d'avance	904	41
Comptes fournisseurs et charges à payer	2,261	(1,365)
Revenus reportés	(2,177)	11,589
Loyers perçus d'avance et dépôts de sécurité	<u>6,983</u>	<u>(100)</u>
	<u>60,667</u>	<u>58,869</u>
 ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Subventions reçues pour l'achat d'immobilisations corporelles	<u>-</u>	<u>1,021</u>
 ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achats d'immobilisations corporelles	<u>(1,281)</u>	<u>(2,092)</u>
 Augmentation nette de l'encaisse	59,386	57,798
 Encaisse au début de l'exercice	<u>129,457</u>	<u>71,659</u>
 Encaisse à la fin de l'exercice	<u>\$ 188,843</u>	<u>\$ 129,457</u>

**ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ALBERTA
RÉGIONALE CENTRALTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2022**

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME ET DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'Association canadienne-française de l'Alberta Régionale de Centralta (l'ACFA Régionale Centralta) est incorporée sous la Loi des sociétés de la province de l'Alberta. Le mandat de l'Association est de promouvoir le bien-être intellectuel, culturel, social et économique des francophones et francophiles qui habitent sa région.

L'Association est exonérée d'impôts en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Les activités de l'Association sont supportées à 28 % (2021 - 29 %) par une subvention d'un bailleur de fonds et à 42 % (2021 - 34 %) par des revenus locatifs de deux locataires.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de l'Association ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du Canada et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

Utilisation d'estimations

- a) Dans la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations telles que la durée de vie utile et l'amortissement des immobilisations et des apports reportés ainsi que sur les montants des revenus et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Comptabilisation des produits

- b) L'Association a recours à la méthode du report pour comptabiliser les apports (subventions et contributions). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles qui seront amorties sont reportés. Ils seront comptabilisés en produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquises.

Les revenus provenant des activités culturelles, des cours de français, ventes et cotisations sont constatés à titre de produits au moment où ils sont perçus ou lorsque l'activité a lieu.

Les revenus de placements, qui sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice, consistent de produits d'intérêts.

**ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ALBERTA
RÉGIONALE CENTRALTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2022**

Instruments financiers

- c) Les actifs et passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Tous les actifs et passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût après amortissement.
- Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du dépôt à terme, des comptes clients et intérêts à recevoir, et les parts sociales.
- Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs et charges à payer ainsi que loyers perçus d'avance et dépôts de sécurité.
- Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

- d) La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes bancaires et les dépôts à terme très liquides qui sont facilement convertibles en trésorerie et ont une échéance inférieure à trois mois à compter de leur date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

- e) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement sur leur durée de vie utile estimative à l'aide des taux et méthodes présentés ci-dessous.

Matériel informatique	3 ans	Amortissement linéaire
Mobilier et agencement	15%	Amortissement dégressif
Immeuble destinée à la location	3%	Amortissement dégressif
Panneau électronique	10 ans	Amortissement linéaire

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Association, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

Dépréciation d'actifs financiers

- f) Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Apports reçus sous forme de biens et services

- g) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'Association à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports sous forme de matériel utilisé dans le cours normal des activités sont évalués à leur juste valeur s'ils peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable.

**ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ALBERTA
RÉGIONALE CENTRALTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2022**

3. ENCAISSE GREVÉE D'AFFECTATIONS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Encaisse grevée d'affectation externe - Casino	\$ 14,493	\$ 16,670
Encaisse non-grevée d'affectation	<u>174,350</u>	<u>112,787</u>
Encaisse	<u>\$ 188,843</u>	<u>\$ 129,457</u>

4. COMPTES À RECEVOIR

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Comptes clients	\$ 9,264	\$ 4,719
Intérêts à recevoir	<u>349</u>	<u>124</u>
	<u>\$ 9,613</u>	<u>\$ 4,843</u>

5. PLACEMENTS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Parts sociales - Servus Credit Union	\$ 4,878	\$ 4,755
Dépôt à terme, 0,5%, échéant le 5 décembre 2022	<u>-</u>	<u>78,141</u>
	<u>\$ 4,878</u>	<u>\$ 82,896</u>

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement Cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette 2022</u>	<u>2021</u>
Matériel informatique	\$ 1,281	\$ 213	\$ 1,068	\$ -
Mobilier et agencement	92,639	80,962	11,677	13,737
Immeuble destinée à la location	2,023,195	915,616	1,107,579	1,141,834
Panneau électronique	<u>105,439</u>	<u>57,992</u>	<u>47,447</u>	<u>57,992</u>
	<u>\$ 2,222,554</u>	<u>\$ 1,054,783</u>	<u>\$ 1,167,771</u>	<u>\$ 1,213,563</u>

L'Association, en partenariat avec la communauté et les différents paliers de gouvernement, a construit le Centre Communautaire Scolaire.

L'Association ne possède pas le terrain, mais a obtenu un bail au coût de 1\$ du Conseil scolaire Centre-Nord se terminant en 2090.

**ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ALBERTA
RÉGIONALE CENTRALTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2022**

7. DETTE BANCAIRE

L'Association possède une marge de crédit autorisée au montant de 50 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel de 2,70 % au 31 mars 2022 et garantie par le dépôt à terme. Aucun intérêt n'a été versé sur cette marge de crédit au cours de l'exercice (2021 - 0 \$).

8. REVENUS REPORTÉS

	<u>Solde au début</u>	<u>Fonds reçus</u>	<u>Fonds utilisés</u>	<u>Solde à la fin</u>
Casino	\$ <u>16,670</u>	\$ <u>-</u>	\$ <u>2,177</u>	\$ <u>14,493</u>

9. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent les fractions non-amortis des apports reçus pour l'achat des immobilisations corporelles. Les changements dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles pour la période sont comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Solde d'ouverture	\$ 1,086,288	\$ 1,127,592
Plus: Apports reçus au cours de l'exercice	-	1,021
Moins: Montant amorti aux résultats	<u>41,423</u>	<u>42,325</u>
Solde de fermeture	\$ <u>1,044,865</u>	\$ <u>1,086,288</u>

10. RISQUES FINANCIERS

L'Association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques.

Risque de crédit :

L'Association est exposée à un risque de crédit relativement à ses comptes clients.

Risque de liquidité :

L'Association est exposée au risque de liquidité relativement à ses comptes fournisseurs et charges à payer ainsi que relativement à ses loyers perçus d'avance et dépôts de sécurités.

Autres risques de prix :

L'Association est exposée aux autres risques de prix dû à ses revenus locatifs qui incluent des revenus de baux à long terme. La juste valeur de ces revenus pourrait changer comparativement au marché locatif local, cependant l'Association serait toujours tenue d'honorer les baux signés.

Activités passées



Vous avez pu apprécier le groupe Post Script dans la série de spectacles virtuels de la tournée Visit'ART



Nous avons décidé de faire des sacs réutilisables et voici ce que vous pouvez lire!



Toujours dans le cadre de la tournée Visi'ARTs et en collaboration avec le RAFA et le réseau des diffuseurs nous avons présenté Peinture sous influence de la plume du nord avec Pierrette Requier et Sabine Lecorre-moore sur notre page Facebook



En mai, nous avons organisé une conférence virtuelle avec les deux conférencières Valérie et Rosaly Boutin. Pour nous parler de leurs préparations et leur périple de la traversée du Sentier International des Appalaches à la marche.

En collaboration avec le RAFA et le réseau des diffuseurs de l'Alberta nous avons présenté le spectacle d'Isa Cliche sur notre page Facebook



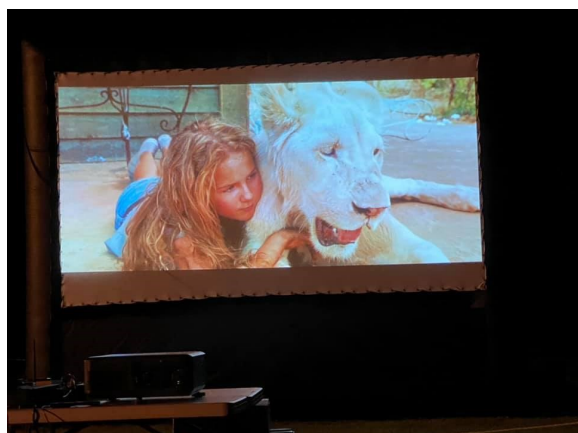
Activités passées



Après notre AGA virtuelle de l'an passé, vous aviez l'occasion de rire avec la talentueuse humoriste Franco-manitobaine Micheline Marchildon.



Pour souligner la St-Jean Baptiste pour une deuxième année consécutif et en raison du Covid, les 13 ACFA régionales de la province se sont conjointement associés pour présenter le spectacle Bienvenue chez vous 2.0. Avec les artistes Pascal Lecours et les mauvais caractères, Daniel Gervais et à l'animation Valécia Pépin.



Pour une deuxième année nous avons eu notre ciné-parc. Le film familial présenté était Mia et le lion blanc.



Activités passées



Notre film d'octobre Coco.



Nous avons eu notre Francothon en Personne et notre traditionnel souper spaghetti. Merci aux généreux donateurs !



Notre concours de décoration de citrouille et voici les deux gagnants



En novembre, nous avons présenté deux films au MCCC. Soit le film familiale Luca et en soirée pour un public avertis French immersion: C'est la faute à Trudeau.



Pour la première fois depuis le Covid que le Conseil d'Administration et les employés de l'ACFA de Centralta ont pu se réunir pour un souper de Noël et apprécier comme toujours un délicieux repas préparé par Phil Hugues



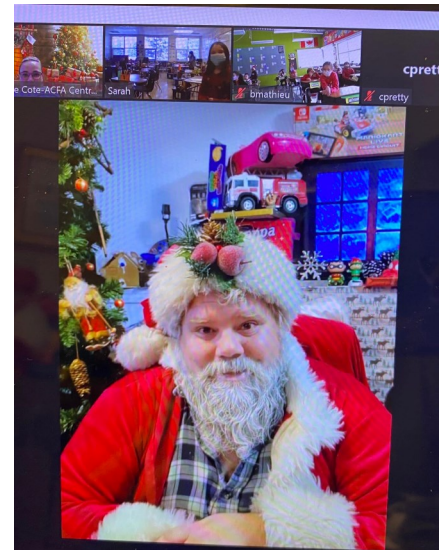
Activités passées



Pour la première fois, l'ACFA de Centralta a accueilli le père Noël et ses lutins pour mettre les participants dans l'ambiance de Noël.



Le père Noël a répondu aux lettres des élèves de l'école d'immersion Father Jan. Et il a été lui-même les livres en main propre aux élèves.



Le père Noël a encore fait ses visites virtuelles aux élèves de La Mission de St. Albert.



Film de décembre à Morinville : Papa est deve-



Atelier sur les dangers reliés au froid en collaboration avec Educ Franco Santé.

Activités passées



Nos petits cornets de tire d'érable



**Lever de drapeau pour le mois de la Francophonie
M. Dane Lloyd Député Sturgeon River-Parkland**



M. Dale Nally MLA de Morinville—St. Albert



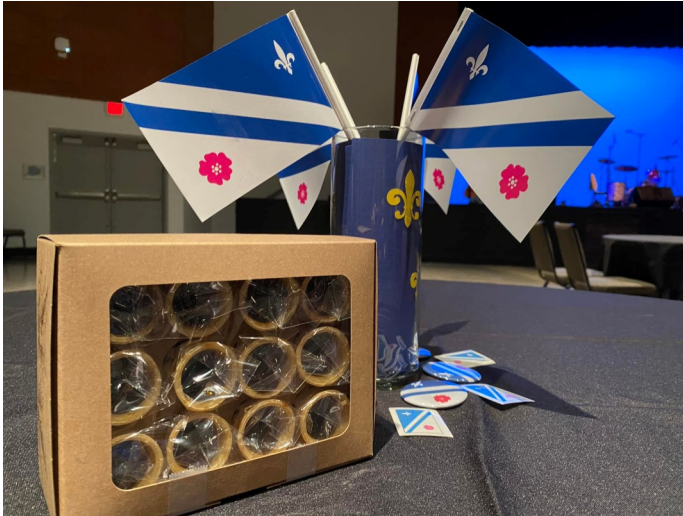
Notre directrice et le maire adjoint M. Stephan Dafoe



Spectacle en journée avec Circo Voyageur et les élèves de 2 écoles de Morinville. Les 200 élèves présent ont adoré le spectacle.



Activités passées



En soirée les personnes pouvaient apprécier l'excellent spectacle du groupe Dépayés de Canmore .



Notre premier soirée peinture depuis le Covid en collaboration avec le CRFM d'Edmonton a été un véritable succès. 11 participants ont



Les deux organisatrices de cet bel événement , Mme Alexandra Riduet pour le CRFM et Mme Josée Côté directrice de l'ACFA Centralta.



Nous avons présenté le film L'arbre des vœux. Une trentaine de personnes sont venues apprécier le film en français que nous avons présenté au MCCC, en mars dernier.

Activité à venir

Venez célébrer!
Come celebrate with us!

St-Jean Baptiste!

June 24 Juin

4-8pm



Cuisine de rue, maquillage, jeux, musique.

Food Truck, facepainting, games, music.

PARC D'EAU DE MORINVILLE/ MORINVILLE SPLASH PARK

9908-104 Street, Morinville, AB

*LES BOISSONS ALCOOLISÉES NE SONT PAS PERMISES- NO ALCOHOL IS PERMITTED

**ENTRÉE GRATUITE, NOURRITURE PAYANTE-FREE ADMISSION, FOOD AT COST

***EN CAS DE MAUVAIS TEMPS L'ÉVÉNEMENT SERA ANNULÉ-IN CASE OF BAD WEATHER EVENT WILL BE CANCELLED



Activité à venir



 **ACFA**
Régionale de Centralta



Bonne fête du
CANADA

1 juillet 2022
12:00pm à 4:00pm
Au Lions Park de St. Albert

Venez nous voir nous serons des festivités pour célébrer la fête du Canada.
En collaboration avec la ville de St. Albert nous vous présenterons le spectacle de Bub et Pit (Robert Walsh et Pierre Sabourin) à 12:00pm ne les manquez pas!

JOIN US TO CELEBRATE...



FÊTE AU VILLAGE
celebrating family, friends community & home

JULY 22-23, 2022
IN LEGAL, ALBERTA

N'oubliez pas



Vous pouvez toujours annoncer votre entreprise ou même juste pour souhaiter un joyeux anniversaire à l'être cher. Nous sommes toujours disponible pour afficher vos messages et publicité.

Profitez du spécial pour la saison estival annoncer 1 semaine et obtenez la seconde à 50%.

Pour plus d'informations contactez nous à direction.centralta@acfa.ab.ca



Notre centre communautaire est réouvert et nous prenons les réservations pour vos événements. Il reste encore certaines disponibilités pour cette année. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour votre réservation.

Au 780-961-3665 ou à direction.centralta@acfa.ab.ca

N'oubliez pas tous nos membres qui font une réservation obtienne un rabais de 10%, renseignez-vous!

Devenez membre!



ACFA

FORMULAIRE D'ADHÉSION À L'ACFA ACFA MEMBERSHIP FORM

☐ NOUVELLE DEMANDE
New application

☐ RENOUVÈLEMENT
Renewal

Région *Region*

☐ Bonnyville / Cold Lake
☐ Centralta
☐ Lethbridge
☐ Saint-Paul

☐ Calgary
☐ Edmonton
☐ Plamondon / Lac La Biche
☐ Wood Buffalo

☐ Camrose / Battle River
☐ Grande Prairie
☐ Red Deer
☐ Hors province

☐ Canmore / Banff
☐ Jasper
☐ Rivière-la-Paix

Type d'adhésion *Type of Membership*

ADHÉSION À L'ACFA
ACFA Membership

INDIVIDUELLE
(sans Le Franco)
Individual (without Le Franco)

INDIVIDUELLE
(avec Le Franco)
Individual (with Le Franco)

FAMILIALE
(sans Le Franco)
Family (without Le Franco)

FAMILIALE
(avec Le Franco)
Family (with Le Franco)

1 AN / 1 Year	☐ 15\$	☐ 40\$	☐ 25\$	☐ 50\$
3 ANS / 3 Years	☐ 35\$	☐ 95\$	☐ 60\$	☐ 120\$
5 ANS / 5 Years	☐ 45\$	☐ 120\$	☐ 75\$	☐ 150\$

Information personnelle du membre *Member personal information*

Prénom : _____ Nom : _____ Sexe : M F
First Name Last Name Gender

Date de naissance (J/M/A) : ____ / ____ / ____ Courriel : _____
Date of birth (D/M/Y) Email

Adresse : _____ Ville : _____ Province : _____
Address City Province

Code postal : _____ Tél. domicile : _____
Postal code Home phone

Choisir parmi les options suivantes *Please choose among the following options:*

- ☐ Je désire faire partie de la liste de distribution de mon ACFA régionale
I wish to sign up for my regional ACFA chapter mailing list
- ☐ Je désire faire partie de la liste de distribution du Secrétariat provincial de l'ACFA
I wish to sign up for the Provincial ACFA mailing list
- ☐ Je désire renouveler de façon électronique
I wish to renew my membership electronically
- ☐ Je désire voter de façon électronique
I wish to vote electronically

Signature du membre : _____
Member signature

Pour une adhésion familiale, veuillez ajouter l'information relative aux membres dépendants *For a family membership, please include the information relating to each family dependent*

Prénom <i>First Name</i>	Nom <i>Last Name</i>	Date de naissance (J/M/A) <i>Date of birth (D/M/Y)</i>	Sexe <i>Gender</i>
_____	_____	____ / ____ / ____	M F
_____	_____	____ / ____ / ____	M F
_____	_____	____ / ____ / ____	M F
_____	_____	____ / ____ / ____	M F
_____	_____	____ / ____ / ____	M F

SECTION RÉSERVÉE À L'ACFA

La somme de _____ a été versée par ☐ chèque, au nom de l'ACFA, ou ☐ argent comptant.

NOM DE L'ACFA RÉGIONALE : _____

SIGNATURE AUTORISÉE : _____ DATE : _____

Partenaires



ACFA



Paroisse St.Émile



Greater St. Albert
Catholic Schools



Coalition
des femmes
de l'Alberta

